

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

Echos phytosanitaires

N° 16 - mars 1983

Le rédacteur prend la parole

J'attends encore, ne serait-ce que des bribes, des réponses aux questions soulevées la fois dernière. Bonne lecture quand même.

Luc Couture, agr., Ph.D.

Station de recherche, Agriculture Canada
2560, boulevard Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2J3

Date limite de réception des textes pour le prochain numéro: 20 mai 1983.

Message très important du trésorier

Le trésorier de la S.P.P.Q., Alain Devaux, rappelle à tous les membres qui ne l'ont pas encore fait, de lui faire parvenir immédiatement le paiement de leur cotisation de 1983. Il pourrait arriver que ce numéro d'Echos phytosanitaires soit la dernière communication que vous recevrez si vous ne donnez pas suite à cette requête dans les meilleurs délais. Les renseignements sur l'adresse et le montant de la cotisation apparaissent sur l'avis qui a été envoyé à tous les membres en décembre dernier.

Décès

M. Maurice Marcotte est décédé à Québec le 25 janvier 1983 à l'âge de 53 ans.

Le captane

Agriculture Canada a pris des mesures concrètes pour mettre en oeuvre les recommandations du Comité consultatif sur les antiparasitaires quant à l'usage du fongicide

captane.

Tous se souviendront qu'en mai dernier, le Ministère révélait son intention de réduire l'utilisation du captane et de limiter l'exposition directe et indirecte à ce fongicide. Il avait également indiqué que les étiquettes des produits contenant du captane devraient être plus explicites.

Selon M. Wayne Ormrod, le directeur de la Division des pesticides du Ministère, Agriculture Canada a concerté ses efforts afin d'observer ces nouvelles mesures.

<< Depuis juin, nous avons rencontré des représentants du secteur des antiparasitaires, des gouvernements provinciaux, du Conseil horticole canadien et des groupes qui défendent les intérêts du public afin de discuter de ces projets et d'obtenir leur point de vue >> a expliqué Monsieur Ormrod.

A la suite de ces réunions, il a été décidé que le Ministère interdirait toutes les préparations pour le foyer et le jardin contenant plus de 10% de captane.

Les utilisations de captane seront également limitées, tant dans le secteur agricole que dans la culture potagère. Le captane ne sera désormais plus homologué pour les haricots, les pois, les carottes, le céleri, les citrouilles, les pommes de terre, les melons, les courges et les épinards.

Tous les produits contenant du captane devront porter une étiquette de mise en garde des plus explicites et informatives.

<< Les renseignements supplémentaires qui apparaîtront sur les étiquettes des produits domestiques informeront l'utilisateur des risques tout en lui laissant la possibilité de faire un choix réfléchi, >> a précisé Monsieur Ormrod.

<< Je suis satisfait des progrès accomplis jusqu'à présent dans l'application des recommandations relatives au captane. Je crois que des précautions raisonnables ont été prises pour réduire le niveau d'exposition des personnes qui ont à manipuler le captane ou qui consomment des produits traités, >> a-t-il continué.

<< En pratique, on recommande de toujours laver les produits frais avant de les manger. Cette bonne habitude contribue à éliminer les résidus de captane encore présents sur le produit. Ces résidus sont toutefois normalement détruits au cours de la cuisson, >> a conclu Monsieur Ormrod.

Nouvelles du Centre de recherches forestières des Laurentides (CRFL)

Lors de l'assemblée annuelle de la Société internationale d'Arboriculture Québec Inc. (SIAQ), deux prix d'excellence furent remis pour promouvoir la recherche et l'excellence de la pratique dans le domaine arboricole. Le Prix René Pomerleau fut décerné au Dr J. André Fortin, de l'Université Laval, pour l'excellence de ses recherches applicables en arboriculture. Le Prix Alphonse Guimont fut remis à M. Roger Van Den Hende principalement pour sa réalisation des << Jardins >> comme une oeuvre remarquable dans le domaine de la pratique arboricole et horticole. Les Drs René Pomerleau et André Lavallée, président du Comité du Mérite arboricole de la SIAQ, ont pris part à cette cérémonie de remise des prix à Saint-Hyacinthe le

12 novembre 1982.

Le Comité permanent du Mérite arboricole de la SIAQ désire informer les intéressés que la période de présentation des candidats pour 1983 se termine le 30 mai 1983. On invite donc les personnes des milieux intéressés à présenter des candidats dont l'oeuvre ou la carrière mérite d'être considérée pour l'un de ces prix.

Une formule de candidature et les conditions d'admissibilité sont disponibles au Secrétariat de la SIAQ, 4285, boul. Hamel, Ancienne-Lorette, Québec, G2E 2H3.

Les Drs A. Lavallée et W.A. Smirnoff ont participé aux assises du dixième symposium sur la répression des ravageurs forestiers du 23 au 25 novembre 1982 à Ottawa. Certains besoins urgents pour l'homologation des insecticides biologiques furent identifiés. Le Dr Smirnoff a de plus présenté deux exposés sur les résultats de la dispersion de la préparation de Bacillus thuringiensis nommée Futura, au moyen de grands et petits avions.

Le Dr W.A. Smirnoff participe actuellement à la préparation d'une brochure concernant les recommandations pour l'utilisation opérationnelle du Bacillus thuringiensis contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La préparation de ce document est faite sous les auspices de CANUSA, le programme Canada-Etat-Unis sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Dr Smirnoff fait aussi parti d'une commission pour le développement et la production du B. thuringiensis au Canada.

Un papillon nocturne de grande taille, l'Erebus odora s'est fait surprendre au grand jour par le Dr L. Jobin du CRFL, qui se promenait à la sortie d'un restaurant de Rigaud. Ce lépidoptère est originaire d'Amérique du Sud, mais il a été vu quelque fois en Virginie et en Floride. Ce papillon avait été vu pour la dernière fois au Québec en 1912.

Un dépliant de CANUSA sur les règles de prévision de la mortalité d'arbres causée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette s'est mérité la mention "Achievement" à la 'National Technical Publication and Graphic Arts Competition' organisé par la Society for Technical Communications, Eastern Ontario Chapter. Le Dr P. Benoit du CRFL était le maître d'oeuvre de ce dépliant.

Le Dr W.A. Smirnoff, toujours très actif, a présenté plusieurs conférences se rapportant au Bacillus thuringiensis. Devant les étudiants gradués en sciences de l'Université Laval en novembre dernier, sa conférence s'intitulait: "La lutte biologique contre les insectes et ses perspectives." Lors de la réunion de l'Association des biologistes du Québec qui s'est tenu à Québec du 19 au 21 novembre, le Dr Smirnoff a présenté les deux conférences suivantes: "B. thuringiensis, bio-insecticide contre la tordeuse, résultats et perspective" et "Installation en Gaspésie d'une bio-industrie pour B. thuringiensis et autres produits à partir des dérivés de la mer". Enfin pour débiter la série de colloques organisés conjointement par le CRFL et la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, le conférencier avait intitulé sa présentation: "La lutte biologique contre les insectes et la biotechnologie."

Trois chercheurs du CRFL ont participé à la réunion conjointe des Sociétés entomologiques des Etats-Unis, du Canada et de l'Ontario, réunion qui se tenait à Toronto du 29 novembre au 3 décembre dernier. Le Dr P. Benoit était délégué national de la Société entomologique du Canada. Le Dr R. Blais a participé à un symposium sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Dr W.A. Smirnoff a présenté une conférence intitulée: "Les causes possibles de la permanence des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette," en plus de participer à l'atelier de travail sur l'homologation des pesticides.

Gaston Laflamme

Publications sur les herbages

Claude Richard désire informer les membres de la SPPQ que deux bulletins techniques sont disponibles pour ceux qui s'intéressent aux herbages. Il s'agit du Rapport de la journée d'information sur la protection des herbages publié par le Comité des herbages du Conseil des productions végétales du Québec et du bulletin technique sur la Verticilliose de la luzerne produit par la station de recherche de Lethbridge et publié par le Service des programmes d'Agriculture Canada. Les deux publications sont disponibles au Secrétariat administratif du C.P.V.Q., 200-A chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6.

Des nouvelles de PHYTOPROTECTION

Que peut représenter comme somme de travail quelques pages de texte accompagné de références, 2-3 tableaux, une couple de photos ou diagrammes, un titre et un résumé bilingue, le tout publié dans PHYTOPROTECTION? C'est inimaginable quand on se met à y penser.

Il y a d'abord toute la somme des connaissances accumulées depuis des siècles et qui constitue l'acquis à partir duquel une recherche débute; il y a la formation des chercheurs, des techniciens et du personnel de soutien administratif qui participent directement ou indirectement à la recherche; il y a la contribution des ingénieurs, architectes, spécialistes et ouvriers qui ont participé à la conception et construction des bâtiments et appareillages de laboratoire, il y a monsieur le contribuable qui finance toute cette infrastructure; il y a une recherche en marche, souvent depuis de nombreuses années, avec des heures de planification, de prise de données, d'observations, de compilation, d'analyse statistique, de revue de littérature, de discussion, de réflexion, de rédaction et de correction.

Entre un manuscrit mis à la poste et un numéro de PHYTOPROTECTION livré par la poste, il y a encore là une somme de travail assez considérable qu'on ne peut imaginer à moins d'y avoir été impliqué.

Aussitôt qu'un manuscrit est reçu, un numéro lui est assigné, un accusé réception est envoyé et on ouvre un dossier confidentiel où seront consignées toutes les informations pertinentes. Après une première lecture rapide, le manuscrit est assigné à un des rédacteurs adjoints qui le soumet à au moins deux correcteurs pour révision. L'examen

du manuscrit proprement dit demande plusieurs heures, voire même plusieurs jours ou semaines dans certains cas. Cette partie du processus éditorial est critique car c'est à partir du rapport des examinateurs que les recommandations du rédacteur adjoint seront faites au rédacteur en chef qui verra à transmettre aux auteurs ces commentaires, les rapports des correcteurs et toute information relative au manuscrit. Lorsqu'un manuscrit est acceptable avec révision, les auteurs resoumettent leur texte corrigé et s'engage encore une fois le processus de vérification. Parfois, il est nécessaire de consulter des correcteurs supplémentaires ou des spécialistes de disciplines telles que la statistique. Le manuscrit peut ainsi remonter et descendre la filière éditoriale plusieurs fois jusqu'à ce qu'il satisfasse les normes de la revue et soit finalement accepté.

Il est alors remis entre les mains du secrétaire à la rédaction qui prépare le manuscrit pour l'imprimeur avec toutes les instructions nécessaires concernant les tableaux et figures, les titres, les adresses, résumés, en-têtes, etc. Une correspondance et quelques coups de téléphone aux auteurs sont parfois nécessaires pour éclaircir certains points et faire approuver des changements mineurs. Le manuscrit est enfin prêt à être soumis à l'imprimeur.

La suite sera racontée dans le prochain numéro des Echos phytosanitaires.

Le rédacteur en chef de
PHYTOPROTECTION

Claude Richard

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC

Demande d'adhésion à la SPPQ

Toute personne s'intéressant aux buts et intérêts de la Société peut devenir membre de la Société. Ces buts sont l'étude des ennemis des plantes et les moyens de les combattre. Les candidatures sont proposées et acceptées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de la Société.

Cotisation annuelle (membre régulier) \$ 10.00 (inclus la revue Phytoprotection et le bulletin de nouvelles Echos Phytosanitaires).

Je désire devenir membre de la Société de Protection des Plantes du Québec.

NOM: _____

ADRESSE: _____

Fonction: _____

Candidature appuyée par un membre régulier:

NOM: _____

Retourner ce formulaire avec votre remise au nom de la SPPQ à:

*Léon M. Tartier, secrétaire
Station de Recherches
C.P. 480
St-Hyacinthe, P.Q. J2S 7B8*

Nouvelles de l'assemblée générale annuelle

Comme prévu l'assemblée se tiendra conjointement avec la Société Canadienne de Phytopathologie et la Société Américaine de Phytopathologie du 7-10 août 1983 à l'Université Laval.

Les détails complets avec formule d'inscription de communication et les autres renseignements vous parviendront d'ici deux semaines.

Léon M. Tartier, secrétaire
SPPQ